MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—John P. Stack, à Amélie Dettel, Edward C. Bolte à Isabelle F. Carreras, Willie Johnson à Rachel Morrison, Timothy B. Donner à Emma Yeadon, Maurice G. Andry à Elise C. Hooper, John Knox à Louisa Davis, Franklin Smith à Emma Smith, Geo. D. Pitard à Grace Feabney, Daniel J. Hayes à Mary Andrews, Wm Millet à Lillian L. Leininger, Joseph O. Lagman à Wilhelmina Buhler, Francis P. Conner à Mary Devenney, August F. Pillet à Amélia J. Mumford, Louis J. F. Robbert à Amélia F. Frantz, Alfred Littleton à Félicité Stipes, Oliver Bossier à Jeanne Vinet, Giovani Governalo à Francesca Lopiparo, Jules Lestrade, Jr, à Vve Paul Grebe, Herman H. Heitzner à Frances Abramson, Charles Genkel à Catherine Poitune.

NAISSANCES—Mmes Z. N. Hyver, une fille; J. F. McCabe, une fille; M. Christine, un garçon; W. Y. Bosch, un garçon; W. C. Schmidt, un garçon; A. Avetant, un garçon; M. Bernhard, Jr., un garçon.

DÉCÈS—P. L. Labarre, 59 ans, 2040 Royale; L. J. Rein, 2 mois, 534 St-André; G. F. Williams, 15 mois, 480 Adèle; W. L. Thompson, 55 ans, 531 Valence; J. Schwarzenbach, 27 ans, 2145 Champs-Elysées; Celia Struder, 24 ans, Rocheblave près St-Bernard; J. A. Cavalier, 22 jours, 209 S. Murat; Myrtle Déjean, 2 mois 2435 Ste-Anne; Ruth E. McConnell, 2 mois, 125 S. Johnson; Polly Ree, 39 ans, 2200 Avenue Palmer; Lillie Jefferson, 30 ans, Hôpital de Charité; Virginia Tyler, 39 ans, 836 Baronne; Wm Kendla Forgarty, 25 ans, 1144 Tchoupitoulas; R. Fields, 60 ans, 2521 Dryades; Carrie Mélanson, 1 an, 2615 Josephine; Lillie Jackson, 24 ans, 2233 Philip.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes

Mme Catherine Schlossen, Melford Jackson, Alice Meyers, Mary Cusacha, Jacob Sandal, Caroline Creppel, G. D. Vinson, Bachus Boyd.

The Ostrica Planting Co. vs The Oyster Commission, injonction.

Hy L. Zender vs Board of Commissioners of the Port of N. O., action en dommages de $1,000.

Denis, Danziger & Tessier vs Mme Caroline Tilton, réclamation de $2,000.

Macheca Real Estate Co. vs Max Giraud, injonction.

Mary Oechsner vs Paul Puisségur, demande de divorce.

Joseph Kiefer vs Wm Schindler, action en dommages de $10,000.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions

John Tonglet, actes de violence; Louis Aubert, menace; Peter Berdagner, attaque et blessure; Frank Smith, Thos Hays, larcin; J. B. Mulholland, violation de l'acte 107 de 1902.

Acquittés:

A. J. Poursine, John Newman, homicide.

Condamnation

Chas Oarlis, actes de violence, $15 d'amende ou 30 jours de prison.

Trouvés coupables

Paul Monet, violation de l'acte 107 de 1902; Fred Wilt, actes de violence; D. Labranche, violation de l'acte 107 de 1902.

FAITS DIVERS.

La Louisiana Railway and Navigation Company.

Les directeurs de la Louisiana Railway and Navigation Company déploient une grande activité pour faire aboutir leur ligne à Nouvelle-Orléans vers le 1er janvier prochain.

Les travaux sont poussés partout, et particulièrement dans les limites de la ville, au point où l'avenue Carrollton traverse le Nouveau Bassin. Depuis plus de deux semaines de nombreux ouvriers construisent les approches du pont qui sera jeté sur le cours d'eau.

Sous caution.

Sam Félix, qu'on croit être le chef des individus qui importaient des femmes de mauvaise vie pour les exploiter, a comparu hier devant le juge Baker, à la cour criminelle de district sous l'accusation d'enlèvement. Il a plaidé non coupable et a été mis sous caution.

Mort subite.

Une femme de couleur du nom de Leila Jackson, qui s'était rendue hier à la première cour de recorder pour porter plainte contre sa fille qui a disparu de sa résidence, 2223, rue Philip, avec un individu, s'est affaissée au moment où elle s'adressait au commis de la cour.

L'ambulance a été appelée mais les étudiants n'ont pu que constater la mort.

La femme a succombé à une attaque de maladie de cœur déterminée par la chaleur et l'état d'excitation dans lequel elle se trouvait.

Autre mort subite.

Vers deux heures hier matin Francis Lewis, une femme de couleur, âgée de 37 ans, est morte subitement en sa demeure rue Calliope, 5046.

L'affaire du Poolroom.

William Rand, Herbert Rhodes et Fred. Wilson, qui sont accusés de violation de la loi interdisant l'exploitation de poolrooms, comparaîtront aujourd'hui devant le juge Skinner, à la première cour criminelle de cité.

Ils ont été arrêtés sur l'ordre de l'inspecteur Whitaker, le jour même de son élection.

Repas cher.

Un nommé Cornelius Boyle qui demeure rue Salcedo, 325, s'était attablé mercredi soir au Gem, un restaurant situé rue Royale près Canal, et avait partagé avec un ami un modeste repas de 50 cents.

Après le repas il s'absenta quelques instants et à son retour s'aperçut que son ami avait décampé. Au garçon qui lui réclamait le prix du repas Boyle répondit qu'il avait été invité et que d'ailleurs il n'avait pas le sou. Et comme le garçon protestait Boyle mit à l'injurier, employant un tel langage que plusieurs personnes durent quitter la salle.

L'agent de police Schlesinger fut appelé et il conduisit Boyle au poste.

Hier matin le prisonnier a comparu sous l'accusation de bris de paix, et le recorder l'a condamné à $25 d'amende ou 30 jours de prison.

Embellissements.

Les compagnies de chemins de fer semblent s'occuper à qui mieux mieux d'embellir leurs bureaux situés pour la plupart dans le voisinage de l'hôtel St-Charles. Les travaux que vient d'entreprendre le Texas et Pacifique feront de ses bureaux les plus fameux de la rue.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

Aug. Lemasson à la Savings and Homestead Association, un terrain, White, Broad, Dumaine et Ste-Anne, $800.

Louis E. Rabouin à Solomon Werler, deux terrains, Canal, Remparts, Douane et Bassin, $65,000.

Robt G. Eyrich à Léon Irwin, un terrain, St Charles, Carrollton Audubon et Walnut, $7,500.

John Blank à Clarence S. Hébert, un terrain, Napoléon, Jena, Carondelet et St-Charles, $5,700.

Richard Barthel à Thos Y. Abv, un terrain, Prytanée, Berlin, Perrier et Napoléon, $4,750.

W. H. Dwyer à Mme Lelia Dwyer, deux terrains, Canal, Tchoupitoulas, Magasin et Commune; un terrain, Tchoupitoulas, Magasin, Commune et Gravier, $25,000.

Chas. E. Ross à Mme Isabella Mc Cown, un terrain, Colisée, Chestnut, Robert et Soniat, $3,350.

Louis Meyers à S. Gumbie, un terrain, Canal, Iberville, Franklin et Liberté, $18,000.

Société des Laitiers.

La Société des Laitiers, une des plus prospères de notre ville, a célébré hier soir par un grand banquet au restaurant de la "Renaissance des Chênes Verts", en face du Parc de Ville, le vingt-sixième anniversaire de sa fondation.

La salle du banquet était superbement décorée aux couleurs françaises et américaines, et le menu était des plus choisis.

Les convives, invités et membres de la Société, y ont fait honneur, et la plus aimable gaieté a régné durant la soirée entière.

Des toasts, très nombreux, ont été portés, à la Société, aux services qu'elle a rendus dans le passé, à sa prospérité future, à ceux qui la dirigent avec tant d'habileté et de dévouement.

Parmi ceux qui avaient répondu à l'invitation de la Société se trouvaient MM. le juge Aucoin, J. M. Vergnole, A. P. Marmouget, M. Picheloux, Octave Garsaud, S. Vidalat, Louis Ochs, J. A. Buisson, J. G. de Baroncelli, H. Daboval, Jas. Augustin, du "Picayune", M. Reilly, du "Times-Democrat", L. Bayhi, de l'ABEILLE, etc.

Le comité qui avait organisé ce banquet comprenait MM. A. P. Dupaquier, président; John Bordes, ex-officio; C. Abadie, J. Descamps, J. P. Puisségur, A. L. Rousseau.

La direction de la Société des Laitiers, pour laquelle tous forment les voeux les plus sincères, est actuellement confiée à MM. John Bordes, président; A. L. Rousseau, vice-président; P. Cazalot, secrétaire; J. P. Puisségur, trésorier; Jean Trebucq, grand marshal.

MEURTRE.

Yancy Howard, un nègre de 35 ans, demeurant rue Melpomene 1134, a été tué par son neveu Jake Travis, hier soir vers neuf heures.

Travis qui habite Hattisburg, Miss., avait amené sa famille, chez son oncle, il y a quelques semaines, mais Travis prolongeant son séjour, Howard lui a réclamé une pension. Une querelle a éclaté et Travis, armé d'un couteau, a frappé son oncle au bras gauche, lui coupant une artère.

Après avoir été blessé Howard s'est élancé dans la rue, mais il avait à peine fait quelques pas qu'il est tombé sur le trottoir où il a expiré.

Travis a été arrêté et conduit au poste du deuxième précinct.

Il déclare avoir agi à son corps défendant.

Mors aux dents.

Deux chevaux attelés à une voiture appartenant à Louis Léonard ont pris le mors aux dents, hier après-midi, et se sont heurtés à une des voitures de l'hôpital de la marine.

Les dommages causés s'élèvent à environ $150.

Fumeurs d'opium.

Lilly Schack, Adams Milton et John Spano qui fumaient de l'opium dans l'établissement de Jos Bagnetto à l'angle des rues Tulane et Rampart ont été arrêtés hier après-midi par l'agent spécial Kenner, le sergent Driscoll et le détective Littleton. Ils ont été écroués au poste du premier précinct.

NOYÉE.

Kate Brown, une femme de couleur demeurant rue Télémaque 527, s'est noyée dans le bayou St-Jean hier matin près du Fort Espagnol, en essayant de sauver son fils, qui était tombé à l'eau.

La mère et l'enfant pêchaient des crabes quand le dernier est tombé à l'eau en essayant d'y jeter son chien. La femme s'est bravement élancée au secours de son fils, mais comme elle ne savait pas nager, elle a disparu sous l'eau.

L'enfant qui ne se trouvait que dans quelques pieds d'eau a été sauvé par James Harrison un homme de couleur qui avait entendu ses cris, mais la malheureuse femme était déjà morte lorsqu'elle a été retirée de l'eau. Le coroner a fait la levée du corps.

Société "La France".

H. E. DELVAILLE,
Président.

La réception de M. Dejoux, le consul général de France récemment installé à la Nouvelle-Orléans, par les membres de la Société de secours mutuels "La France", hier soir, a été des plus charmantes.

M. Dejoux s'est attiré l'estime et la sympathie de tous ceux qui ont eu l'occasion de l'approcher, et quoqu'il ne soit parmi nous que depuis quelques semaines, ses amis sont déjà légion.

C'est avec une satisfaction non dissimulée et une joie bien sincère que les membres de "La France" assemblés l'ont entouré à son arrivée et l'ont remercié d'avoir bien voulu accepter leur invitation.

M. le consul général de France était accompagné de M. Bréant, attaché au consulat de France. Par son urbanité, son tact, M. Bréant a charmé les membres de la société, et comme M. le consul, il est parti en ne laissant que des amis dans "La France."

Les membres de la Société avaient bien fait les choses: un excellent punch et des gâteaux ont d'abord été servis, puis le champagne a pétillé dans les verres.

M. E. Delvaille, président de "La France", s'est alors levé et a salué M. le consul général de France en ces termes:

Messieurs,

"Nous nous réunissons ici ce soir, dans deux buts—le premier, pour saluer le nouveau représentant de la République Française, et le second, pour le mettre en contact avec cette partie de la colonie française à la Nouvelle Orléans qui constitue la Société de Secours Mutuels "La France."

"Monsieur le Consul général de France, c'est un grand plaisir pour moi, fils de la Louisiane, de vous souhaiter la bienvenue parmi nous et de vous offrir la Présidence d'Honneur de notre société: c'est un grand plaisir pour moi de vous assurer la plus parfaite cordialité partout où vous passerez à la Nouvelle Orléans: c'est un grand plaisir pour moi de vous dire que dans la similarité de nos mœurs et de nos idées vous trouverez une petite France.

"J'espère vous voir ici souvent, et je souhaite que les bonnes relations qui ont toujours existé entre vos prédécesseurs et notre société resteront inaltérées, et dans ce but chacun des membres fera tout ce qui dépendra de lui.

M. Dejoux a répondu en disant combien il était heureux de se trouver au milieu de compatriotes et d'amis de son pays, que non seulement il avait considéré comme un devoir de répondre à l'invitation de "La France", mais qu'il en éprouvait un sensible plaisir.

M. Gautier, un des membres de la Société, a dit avec beaucoup de charme deux exquis monologues, et M. Lamothe, un autre membre, a donné la note gauloise par une chanson comique.

Citons parmi les membres de la société qui étaient venus souhaiter la bienvenue à M. le consul général de France et M. Bréant: MM. E. J. Delvaille, président; C. Chervollin, 1er vice-président; J. Hourcade, deuxième vice-président; E. Jacob, trésorier; G. Duran, secrétaire; E. Antoine, G. Gautier, L. Lamothe, O. Rigaud, J. Hart, B. Sorbet, E. Lacasse, H. Fréau, M. France, H. Anglade, G. Broggi, E. Daverdin, et d'autres dont les noms nous échappent.

FETE SCOLAIRE.

Toujours très intéressante et très attendue la fête annuelle de l'Institut Guillot, une de nos meilleures maisons d'éducation et peut-être la plus ancienne du quartier français de la Nouvelle-Orléans.

Cette fête à laquelle la directrice, Mademoiselle Marie Guillot, veut bien nous inviter, aura lieu samedi prochain, à onze heures du matin, au théâtre Grunewald.

"Les Enfants de la France"

La Société de Secours Mutuels "Les Enfants de la France" au sein de laquelle nous comptons bien des amitiés anciennes, donne le 2 juillet prochain, nous l'avons déjà dit, une fête Champêtre suivie d'un banquet et d'un bal. La société célébrera en la circonstance le treizième anniversaire de sa fondation.

Nous la remercions de l'invitation à sa fête et au banquet dont elle a bien voulu honorer le journal.

Arrestations.

A neuf heures hier matin Joseph B. Mulholland qui exploitait un bureau de loterie à l'angle des rues Esplanade et Decatur, a été arrêté par les agents de police Nooran et Courtney.

Robert Cavalier, Chas Burga, Chas Vogler, Chas Jones, Jno. Burga, Ferdinand Art et Edw. F. Harnet, accusés du même délit ont été également arrêtés.

L'orage d'hier.

Pendant l'orage d'hier après-midi, le "Columbus", qui était amarré dans le fleuve au pied de la rue St-Joseph, a été lancé contre le steamship "Nicaragua", lui causant des dommages d'environ $100.

VOLS.

Mercredi dernier un voleur a pénétré dans le magasin de Mme Jean Castarett, rue Chartres, 624, et en a emporté des vêtements de femme.

—Theo Daniels, demeurant à Mandeville, prétend qu'il a été accosté à l'angle des rues Perdido et Liberté par trois nègres, hier matin vers trois heures, qui lui ont retourné les poches.

Pendant l'absence d'Hypolite Vincent, hier après midi, deux nègres sont entrés en sa demeure, rue Gravier, 3106, et en ont emporté des bijoux d'une valeur de $36.

Procès en dommages.

M. Joseph Kieffer allègue que M. William Schindler l'a accusé de vol et autres méfaits devant diverses personnes et lui a ainsi causé un tort considérable: il lui demande, en conséquence, $10,000 de dommages-intérêts.

La cour civile de district décidera.

BASE BALL.

New Orleans, 6; Atlanta, 0.

Les Maladies de la Peau

sont guéries par

Hydrozone

et

Glycozone

Endossés par la Profession Médicale.

En détruisant les germes, ils aident la nature à accomplir une guérison. Envoyez trente-cinq cents pour les frais d'express sur des **Bouteilles d'Essai Gratuites.**

Vendus par les Principaux Pharmaciens. Pas véritable à moins que l'étiquette porte ma signature

Prof. Charles Marchand,
63-1 Rue Prince, N. Y.

Ecrivez pour obtenir des informations gratuites sur HYDROZONE et GLYCOZONE.

AMUSEMENTS.

BASEBALL ATHLETIC PARK
Little Rock vs New Orleans,
15 et 18 JUIN.
La Partie Commence à 3:30 P. M. Précises.
16 juin—2t

WEST END. Tous les Après-midi
Maude Millinier Fischer,
Imperial Comedy Four.
Clarence Sisters,
J. W. Kurtis et Chiens,
Scott & Wilson,
Kinodrome.
Sièges Réservés, 10c. en vente d'avance au Magasin de Piano de Jno Hart, 1001 rue Canal. 11 juin—6t

HOTEL ET RESTAURANT DU
WEST END,
T. TRANCHINA ..... Prop.
Ouvert toute l'Année.
Tous les mets délicats de la saison bien cuits et soigneusement servis
PRIX RAISONNABLES.
13mai—3m

Restaurant et Buvette
De Première Classe de
CHARLES MOREAU
Au Vieux Lac, construit sur le Lac.
Mets délicieux et vins excellents à des prix modiques. Brise charmante. Ne l'oubliez pas quand vous irez au Vieux Lac.
30avril—2m—dim jeu

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
STEAMER
NEW CAMELIA,
Commençant le 16 avril 1905
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville, à la tête de la rue du Canal et Levée.
Tous les jours (excepté les mercredis et dimanches) à l'arrivée du train de 4 heures p.m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 8 heures A. M.
L'eau et le temps le permettant
EXCURSIONS.
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, les dimanches et mercredis à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à la tête de la rue Gired.
W. C. COYLE & CIE., Agents.
No 323 rue Carondelet, coin Union.
9 avril—6t

PETITES ANNONCES.

Changement de local—Le Bureau d'Assurances de Godchaux Shelby & Moton, Ltd. a été transféré dans le bâtiment No 824 rue Union, entre les rues Carondelet et Baronne
15 juin—1m

BUREAU DE LA JACKSON BREWING COMPANY.—Nouvelle-Orléans, 10 juin 1905.—Conformément à l'Article IV de la Charte de la Jackson Brewing Company, une réunion des actionnaires sera tenue au bureau de la Compagnie le 21 juin 1905, entre 10 heures a. m. et 2 heures p. m., dans le but d'élire neuf Directeurs pour servir pendant l'année suivante.
GUS. OERTLING,
11 juin—11 au 20 inc Sec. Trés.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de William Richard Harnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,422—Division E—Attendu que Mme Annie Berkery, veuve de William Richard Harnan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Richard Harnan décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—McCleskey & Benedict avocats
8 juin—8 12 17

Succession de H. C. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 76,424—Division E.—Attendu que Adolfo Dugué, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu H. C. Miller, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. juin 9—9 13 18

Succession de Rudolph Friedrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 76,480—Division A—Attendu que Edward E. Friederich a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rudolph Friederich, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Thompson B. Walker, avocat. 10 juin—10 14 19

JOHN BONNOT,
Entrepreneur de pompes funèbres

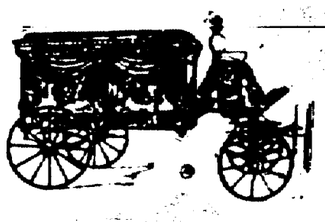

Raoul Bonnot, Directeur
No 623 RUE STE-ANNE,
Téléphone No 1043.

Téléphone No 403.
F. LAUDUMIEY & CO.
LIMITED,
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres,

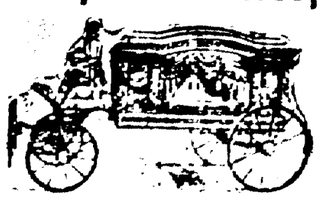

1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE
GEO. J. MOTHE,
GERANT,
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Français
TELEPHONE 4276.
Nous faisons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.
Salon funèbre gratuit aux clients.
30 avril—1an

TELEPHONE 282.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

Nos 1208 Avenue Nord Bompart,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT—Division E—No 76,202—Solomon Bach vs ses créanciers—Considérant la pétition présentée, et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés avec cela enregistrés:

Il est ordonné qu'après les avis légaux et la notification aux créanciers, comme il est requis par la loi, une réunion des créanciers dudit Solomon Bach, soit individuellement ou sous les affaires de la raison sociale de "S. Bach & Son", soit convoquée et tenue, d'après la loi, pardevant Eussière Rouen, Esq., notaire en son bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, 1009 bâtisse de la Banque Hibernia, commençant le 20me jour de juin en l'année 1905, à 10 heures A. M., pour voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit de six, douze et dix huit mois de la date de l'homologation de la réunion des créanciers, en parties égales et sans intérêts;

Il est en outre ordonné que Gus. A. Liambias, Esq., avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les propriétés dudit Solomon Bach soient suspendues, tous deux comme audit Solomon Bach individuellement et comme audit S. Bach sous les affaires de la raison sociale de "S. Bach & Son".

(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.
Nouvelle-Orléans, 10 mai 1905.
Edgar M. Cahn, avocat
Pour copie conforme
J. McCORMICK, Député-Greffier
11mai—11 18 25—juin 1 10 20

Même, ses espérances avaient été dépassées....

A peine, maintenant, s'il se souvenait d'avoir si follement aimé Marthe....

La vue de Marthe ne lui causait dorénavant plus aucun trouble....

Pour lui, elle n'était plus qu'une sœur....

Quant à Olivier, il était l'époux de Marthe depuis le matin même, et, coïncidence voulue, le mariage avait été célébré, jour pour jour, deux ans après celui où Olivier, si fatalement, avait quitté Chaville pour voler au secours de François en détresse....

La cérémonie avait été des plus simples. Pas de bruit, pas d'emphase, rien des pompes inutiles et ostentatoires, ce qui eût été de mauvais goût, d'ailleurs, par suite du cas particulier où se trouvaient Marthe et Olivier.

Mais, par exemple, les indigents du petit hameau avaient reçu d'Olivier une somme considérable....

Il y aurait pour longtemps du bien être au foyer de bien des pauvres gens.

....Cependant, dans quelques instants, les deux récents époux allaient s'éloigner pour quelque temps.

A l'aube des bonheurs parfaits, l'on a besoin de solitude et de mystère.

Ils avaient donc décidé d'aller passer d'abord une semaine à Chaville, puis, de là, ils se rendraient à Sarlandes où, en novembre, François, Diane et monsieur de Beaulieu les viendraient rejoindre.

Car Olivier venait d'acheter le domaine de Sarlandes et la gentilhommière de Tournoël mis en licitation par les héritiers du baron Guillaume, lequel, en juin dernier, alors qu'il explorait le plateau africain d'Adghagb, était tombé sous les coups de ses porteurs que ses brutalités avaient révoltés!.....

Ainsi, Marthe, qui n'avait pas connu sa mère, la retrouverait un peu là où elle avait vécu, aimé, espéré, souffert.....

..Là, où elle avait enduré, vingt ans durant, un martyre sans nom!.....

Pour monsieur de Beaulieu, il jubilait d'une joie extraordinaire.....

Entre sa fillette, et François, et Marthe, et Olivier ... entre tous ces heureux qui, c'était promis, ne devaient guère se quitter.... quelle agréable vieillesse lui était réservée!

....Mais voici que, Diane et Marthe apparurent, précédées de la nourrice qui portait précieusement monsieur le comte Alain de Margemont....

Diane était radieuse.

Sa maternité et le bonheur l'avaient transfigurée

Maintenant elle était femme, une adorable femme.... une exquise maman....

Ses beaux yeux purs riaient tranchement à l'existence.....

Sa petite bouche avait perdu ce pli grave et douloureux que tant de misères secrètes lui avaient naguère imprimé.....

Marthe rayonnait....

La félicité dont débordait son cœur la rendait sublime de beauté....

....Or, à leur apparition, les trois hommes s'étaient levés, s'étaient avancés....

Messieurs....dit Diane.... je vous annonce que le break est attelé....que les bagages sont partis.....que l'on va vous apporter vos chapeaux et vos cannes et que.... si monsieur le comte et madame la comtesse de Mirebeau ne veulent pas manquer leur train... il va falloir nous dépêcher.....

Mais monsieur de Beaulieu s'était précipité vers la nourrice et, écartant les dentelles au milieu desquelles disparaissait son petit-fils:

—Voyons un peu la frimousse de ce diable là!.....

—Papa, papa, vous allez le réveiller.... s'écria Diane.....

—Eest-ce.... répliqua le vieillard avec un bon sourire.... crois-tu donc, fillette, que j'ignore ce que c'est que les marmots?

"Est-ce que je n'ai pas été ta maman, un peu, mignonne?....

..Autour de la nourrice placide, tous s'étaient groupés....

François avait enlacé Diane à la taille.....

Tendrement, Marthe avait laissé tomber sa tête sur l'épaule d'Olivier.....

Monsieur de Beaulieu avait écarté le voile de tulle qui protégeait le visage du chérubin...

Ah! le délicieux bébé.... si blanc.... si délicat.... avec ses lèvres à peine rosées.... ses paupières transparentes.... sa mine d'ange descendu des cieux.....

Monsieur de Beaulieu s'exclama à demi-voix:

—Ce sera un fameux gaillard!.....

A quoi l'innocent vieillard avait il vu cela?

Mystère!.....

Mais François avait resserré l'étreinte dont il enlaçait Diane.....

Des larmes de reconnaissance étaient venues brouiller ses prunelles.....

Et il murmura, si bas que Diane seule l'entendit:

—Ma femme.... ma chère femme!.....

***

Un long coup de sifflet stridait et déchirait l'air pur du matin...

Le train patina ...puis s'arrêta en grinçant .... et des voix d'employés crièrent:

—Chaville!.... Chaville!....

Olivier descendit de son compartiment.....tendit la main à Marthe.....et tous deux se retrouvèrent sur ce quai où ..... deux années auparavant .... ils s'étaient quittés pour une absence qui devait être si courte.... et qui avait été si longue et si fertile en douleurs de toutes sortes.....

Puis ils s'éloignèrent....

Marthe s'appuyait un peu lourdement au bras d'Olivier, en proie à une émotion poignante....

Ils montèrent ainsi les deux étages de granit .... traversèrent la petite salle .... sortirent .....dévalèrent l'étroit sentier ....gagnèrent le pavé des Gardes.....

Le ciel était d'un bleu adorable.....

L'on respirait toutes les fraîches senteurs de la campagne et des bois....

Des cris d'oiseaux, des claironnements de coqs, des roulements de voitures, et cette indéfinissable rumeur d'un pays qui s'éveille emplissaient la solitude.....

..Et sans une parole, mais le cœur battant à se rompre, et étroitement pressés l'un contre autre, Marthe et Olivier se dirigeaient vers le cottage....

..Vers la maison fleurie qui avait été tout d'abord une maison d'amour....puis une maison de désolation...

..Mais qui, désormais, redevenait, pour toujours, une maison d'amour et de délice!

FIN

Services Religieux.

CATHÉDRALE ST-LOUIS.
Chartres, près Orleans.
Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE. Archeveché.
Chartres et Ursulines.
Dimanche, messes à 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION, (Jésuites), Baronne et Commune.
Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.
Dimanche. Messes à 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet, Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp près Girod.
Dimanche. Messes à 6 h. 30; 7 h. et 10 h.

STE-THÉRESE.
Camp et Erato.
Dimanche. Messes à 6, 7.30; à 8 h 10 pour les enfants. Grand'messe à 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.
Dimanche, messes à 7; 8 et 9:30. à 5 heures Rosaire et Bénédiction.

STE ANNE,
St-Philippe près Roman.
Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures.

ST AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.
Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10:30.

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.
Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL.
Dauphine, près Montegut.
Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction à 4:30 P. M

MATER DOLOROSA.
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.
Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M.

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4406 avenue St-Charles, près de l'avenue Napoléon.
Dimanche matin, service à 11. Mercredi soir séance à 7:45.

Succession de Mme Frank Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71,723—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) qu'ils peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Territorial Bank & Trust Co., tutrice dative administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Emile Pesses, W. A. Walker, avocat. 10 juin—10 14 18